

NOUVELLES

La première séance de la Société Médicale de Montréal aura lieu le 7 du mois prochain, le premier mardi d'octobre.

L'assemblée semi-annuelle du Bureau Provincial de Médecine aura lieu mercredi, 24 septembre prochain, à Québec, dans les salles de l'Université Laval, à 10 heures a. m.

Les candidats à l'examen professionnel ou à la licence, doivent remettre l'honoraire \$40, entre les mains de l'un des secrétaires, au moins dix jours d'avance.

M. le docteur H. Merrill, assistant-professeur de Clinique Chirurgicale, succède au regretté docteur Brunelle, comme chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

M. le docteur E. St-Jacques est chargé du cours d'anatomie pathologique ; M. le docteur A. Bernier, de la bactériologie.

Nos félicitations aux distingués confrères.

Un triomphe du féminisme.—Mme A. Vassiliadès, docteur en médecine, a été nommée médecin de la prison des femmes d'Athènes. C'est la première femme qui est nommée, en Grèce, à un emploi public.

Le ministre de l'Instruction publique de Bucarest, vient d'interdire le port du corset aux jeunes filles des écoles de Roumanie.

En vertu d'un ordre des autorités de Trebizonde, les médecins sont désormais tenus d'écrire leurs ordonnances à l'encre. Les prescriptions écrites au crayon ne doivent pas être acceptées par les pharmaciens.

Le professeur G. Seegen, connu par ses travaux sur les maladies de nutrition et sur la balnéologie, célébrait récemment le 80^e anniversaire de sa naissance. A cette occasion il a fait don, à l'Académie des sciences de Vienne, d'une somme de 6,000 couronnes pour fonder un prix qui sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant : "Démontrer si une partie de l'azote provenant de la destruction des albuminoïdes de l'organisme s'élimine à l'état gazeux par le poumon et par la peau". Les travaux en langue allemande ou française doivent être adressés à l'Académie de Vienne, avant le 1^{er} février 1904.